

Lundi, 1<sup>er</sup> décembre 2014

2013-12-01

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, premier décembre deux mille quatorze (01-12-14) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

### ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Rapport des revenus et dépenses ;
- 10° Avis de motion pour un règlement concernant le taux de taxes pour l'exercice 2015 et les conditions de perception ;
- 11° Dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité ;
- 12° Code d'éthique et de déontologie des élus (révision obligatoire) ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Nomination d'une personne désignée (fossé mitoyen, clôture mitoyenne, fossé de drainage, etc) ;
- 16° Transport adapté ;
- 17° Entente pour l'embauche d'un inspecteur ;
- 18° Commandite demandée pour l'album des finissants de l'École secondaire de l'Escale ;
- 19° Demande de participation financière au projet "Plan Numérique Territorial de la MRC des Sources ;
- 20° Projet Pacte rural - Piste de ski de fond ;
- 21° Règlement 2014-210 - Commerces et certaines activités économiques ;
- 22° Service de caractérisation et de recyclage des boues ;
- 23° Campagne de financement - Diabète Estrie ;
- 24° Acquisition d'un photocopieur ;
- 25° Voirie ;
- 26° Varia ;
- 26.1° Bris ou dégât lors de location.

201412-210

Il est proposé par le conseiller Claude Dupont  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201412-211

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon appuyé par le conseiller Claude Blain

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance d'ajournement et qu'ils en ont pris connaissance ;

201412-212

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon appuyé par le conseiller Claude Dupont

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201412-213

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## LES COMPTES

201400632 = Petite caisse : timbres, réception	300.00 \$
201400633 = Hydro-Québec : éclairage public	246.34 \$
201400634 = Michel Larrivée : 16 h contrat de conciergerie	240.00 \$
201400635 = Hydro-Québec : station de pompage est, centre communautaire, chalet des loisirs, station d'épuration, garage, station de pompage ouest	2 589.88 \$
201400636 = Régie intermunicipale d'incendie : quote-part	40 436.71 \$
201400637 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	145.79 \$
201400638 = Michel Larrivée : 12 h 30 contrat de conciergerie	187.50 \$
201400639 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	114.09 \$
201400640 = Régie intermunicipale d'incendie : quote-part	3 063.00 \$
201400641 = Michel Larrivée : 16 h 30 contrat de conciergerie + 15 \$ école	262.50 \$

**TOTAL DES DÉPENSES DE NOVEMBRE : 101 988.80 \$**  
**TOTAL DES REVENUS DE NOVEMBRE : 13 937.96 \$**

201490266 à 270 = Maryse Ducharme : salaire	2 898.55 \$
201490271 à 275 = Dany Guillemette : salaire	2 605.05 \$
201490276 à 280 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 569.30 \$
201490281 = Claude Blain : rémunération des élus pour déc. 2014	219.15 \$
201490282 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour déc. 2014	219.15 \$

201490283 = Claude Dupont : rémunération élus pour déc. 2014	219.15 \$
201490284 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour déc. 2014	219.15 \$
201490285 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour déc. 2014	219.15 \$
201490286 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour déc. 2014	219.15 \$
201490287 = Pierre Therrien : rémunération élus pour déc. 2014	665.85 \$
201400643 = Mégaburo : lecture de compteur	45.65 \$
201400644 = Commission scolaire des Sommets : location locaux	164.85 \$
201400645 = Coop Pré-Vert : brosse à neige pivot, thermomètre à cadran, maillon rapide, maillon à rivet	48.87 \$
201401646 = Équipements Sanitaire Cherbourg	169.24 \$
201400647 = MRC des Sources : inspection de mai à octobre	6 244.39 \$
201400647 = MRC des Sources : quote-part 2014 4/4	17 930.00 \$
201400648 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : quote-part nov.	2 352.25 \$
201400649 = Pelletier et Picard : remplacement lampe sentinelle extérieure station d'épuration	81.62 \$
201400650 = Rolland Deslandes : plan et description technique pour fermeture d'une partie de la Route 216	2 422.98 \$
201400651 = Infotech : papeterie pour 2015 (balance)	650.76 \$
201400652 = Pierre Therrien : frais de déplacement, club social	181.14 \$
201400653 = Adrien Gagnon : club social	102.00 \$
201400654 = Groupe CCL : feuilles de procès-verbaux	204.27 \$
201400655 = Normand Brassard 2006 : vidange de fosses	20 160.00 \$
201400656 = Groupe Ultima : renouvellement des assurances	14 635.00 \$
201400657 = Coop Ham-Nord : ampoule, ruban à mouche, chaîne trans. 1/4 gr 70	33.25 \$
201400658 = Stéphane Poirier : club social	102.00 \$
201400659 = Claude Darveau : transport de gravier	833.16 \$
201400660 = Paul Chaperon : club social	102.00 \$
201400661 = Claude Blain : frais de déplacement, club social	121.20 \$
201400662 = Claude St-Cyr : club social	102.00 \$
201400663 = Laboratoires d'analyses SM : analyses pour réseau égout	90.55 \$
201400664 = Transport Excavation Michel Couture : transport de gravier	862.31 \$
201400665 = Services mécaniques RSC : lave vitre, vérifié problème hydraulique, batterie AGM,	228.41 \$
201400666 = Micheline Vaillancourt : transport adapté vers. 1/2	2 344.00 \$
201400667 = J.N. Denis : inspection SAAQ sur Inter, rode, ouvrage, inspection SAAQ sur Sterling, set de brake, drum, ouvrage	754.35 \$
201400668 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel	1 577.90 \$
201400669 = Sidevic : bolts, nylon, hex, flat washer	111.38 \$
201400670 = Robitaille Équipement : système de lame mobile, roulette teflon, sabot chrome de carbure, nez acier, lame, tige penture bras d'oscillation, boulon, pte carbure, lame à bit	6 512.53 \$
201400671 = Gesterra : enfouissement	1 152.24 \$
201400672 = Michel Larrivée : déneigement et 42 h conciergerie pour le temps des fêtes	930.00 \$
201400673 = Saphir Technologie : vérification du back up, corrections, suppression de malwares	146.60 \$
201400674 = Procamestrie : réparer démarreur de la niveleuse	109.12 \$
201400675 = Machinerie C & H inc. : wheel, rear (tracteur à pelouse)	15.81 \$
201400676 = Claude Dupont : frais de déplacement, club social	151.20 \$
201400677 = Enseignes Bouffard : dos de la borne des sommets	391.19 \$
201400678 = Technologies CDWARE : gps pour camions, installation et configuration	2 552.50 \$
201400679 = Gaétan Larrivée : achat d'un livre pour la bibliothèque	25.15 \$
201400680 = Fortin Sécurité médic : gants latex, gants caoutchouc, gants M16XL, protec amber, uvex soleil	159.63 \$
201400681 = Les Services mécaniques RSC : balais trico force	1942.75 \$
201400682 = Michel Larrivée : 62 h conciergerie pour le temps des fêtes	930.00 \$

201400683 = Fonds d'information sur le territoire : avis de mutation	24.00 \$
201400684 = Les Services mécaniques RSC : protection valve, coude 90	25.13 \$
201400685 = Commission scolaire des Sommets : 3e versement projet de rénovation de l'école	33 333.33 \$
201400686 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 537.80 \$
201400687 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	1 013.63 \$
201400688 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	521.68 \$
201400689 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	80.00 \$
201400690 = Réginald Richer : remboursement suite à une mise à jour	16.72 \$
201400691 = Pelletier et Picard : lumières de remplacement au panneau de pompage	605.68 \$
201400692 = Dépanneur Gazebof : essence	487.30 \$
201400693 = Bernard Picard : déboucher toilette	74.03 \$
	<hr/>
	131 670.18 \$

201412-214

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### **RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES**

201412-215

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les membres du conseil adoptent le rapport des revenus et dépenses préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme en date du 25 novembre 2014.

Adoptée

### **AVIS DE MOTION**

201412-216

Le conseiller Stéphane Poirier donne avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une session ultérieure il proposera ou fera proposer un règlement concernant le taux de taxes de l'exercice financier 2015 et les conditions de perception.

Adoptée

### **DEPOT DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ**

201412-217

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

QUE les membres du conseil acceptent le dépôt de la liste des personnes endettées envers la municipalité en date du 25 novembre 2014.

Adoptée

**CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS  
(RÉVISION OBLIGATOIRE)**

201412-218

Le conseiller Paul Chaperon donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption au règlement relatif au Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux révisé, énonçant les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique ainsi que les règles déontologiques devant guider les membres du conseil, pour être adopté.

Dans le but de respecter les exigences prévues aux articles 10 et 11 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E-15.1.0.1), copie d'un projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est jointe en annexe du présent avis.

Adoptée

**NOMINATION D'UNE PERSONNE DÉSIGNÉE  
(FOSSÉ MITOYEN, CLÔTURE MITOYENNE, FOSSÉ DE  
DRAINAGE, ETC)**

CONSIDÉRANT QUE le conseil désigne l'inspecteur en bâtiment et environnement, Monsieur Luc Lefrançois pour régler les mésententes conformément aux articles 35 et suivants de la Loi sur les compétences municipales.

CONSIDÉRANT QUE le 3e alinéa de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales autorise le conseil à prévoir, à même l'acte de désignation de la personne désignée, la rémunération et les frais admissibles ;

201412-219

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stéphane appuyé par le conseiller Paul Chaperon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée.

QUE l'ouverture de dossier est fixée à 100 \$ par demande en plus des frais suivants :

Travail et démarches de la personne désignée (par exemple : vacation sur les lieux, vacation au bureau de la publicité des droits, préparation de rapport et transmission de rapport, ordonnance, etc.) selon le salaire horaire de l'inspecteur ;

Déboursés divers (frais pour services professionnels : avocats, agronomes, ingénieurs, etc., transmission de documents, etc.) selon les coûts réels ;

Frais de déplacement selon les frais payés habituellement par la municipalité ;

Les montants prévus à la présente résolution seront indexés, pour chaque exercice financier à compter du 1er janvier 2014, en fonction du salaire payé à l'inspecteur.

Adoptée

### **RENOUVELLEMENT D'INTENTION POUR PARTICIPER AU TRANSPORT ADAPTÉ DE TRANSBESTOS INC.**

201412-220

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE :

- la Municipalité de Saint-Adrien renouvelle son intention de participer au transport adapté. Selon l'entente convenue avec Transbestos inc. pour l'année 2015 ;
- la municipalité verse le premier versement au 30 janvier 2015, le deuxième versement le 30 avril 2015 et le troisième le 30 juin 2015 jusqu'à concurrence de la contribution établie au montant de 1 228.15 \$ pour l'année 2015 soit 3 versements de 409,38 \$. Il est aussi possible de procéder à un seul versement, équivalent au montant total recevable le 30 janvier 2015 ;
- le passager qui utilisera le service de transport adapté devra déboursier un montant de 3,50 \$ par voyage tel que prévu dans l'entente de service 2015 ;
- Transbestos est autorisé à procéder à la pré-admission des usagers le cas échéant ;
- la Ville d'Asbestos est mandataire et agira à titre de porte-parole des municipalités participantes.

Adoptée

### **ENTENTE POUR L'EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR**

201412-221

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de conclure une entente avec la Municipalité de Saint-Georges de Windsor pour l'embauche de Luc Lefrançois au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement.

QUE l'inspecteur travaillera 10 h 30 par semaine au taux horaire de 21 \$ de l'heure. Un contrat de travail sera signé entre la Municipalité de Saint-Georges de Windsor et Luc Lefrançois pour établir les conditions de travail tel que : 3 semaines de vacances, 6 jours de maladies, 1 congé mobile, etc.

Adoptée

**COMMANDITE DEMANDÉ POUR L'ALBUM DES  
FINISSANTS(ES) DE L'ESCALE**

201412-222

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller

QUE la Municipalité de Saint-Adrien verse une commandite pour l'album des finissants(es) de l'école secondaire l'Escale au montant de 50 \$.

Adoptée

**DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROJET  
"PLAN NUMÉRIQUE TERRITORIAL DE LA MRC DES  
SOURCES**

201412-223

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de contribuer financièrement pour un montant de 500 \$ à titre de partenaire, pour la réalisation du Plan Numérique Territorial (PNT) et de sa mise en œuvre pour la première année.

Adoptée

**PROJET PACTE RURAL  
PISTE DE SKI DE FOND**

201412-224

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appui le projet présenté par Sylvain Valiquette, chargé de projet au Pacte rural pour un montant total de 4 018,38 \$.

Adoptée

**AVIS DE MOTION  
RÈGLEMENT 2014-210 - COMMERCES ET CERTAINES  
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

201412-225

Le conseiller Paul Chaperon donne avis de motion qu'à une séance subséquente du conseil sera présenté pour adoption un règlement concernant les commerces et certaines activités économiques.

Adoptée

**SERVICE DE CARACTÉRISATION ET DE RECYCLAGE DES  
BOUES**

201412-226

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la proposition de la firme Biogénie pour la caractérisation et le recyclage des boues d'étangs vidangées à l'automne 2013 au coût de 1 965 \$ excluant les taxes.

Adoptée

**CAMPAGNE DE FINANCEMENT - DIABÈTE ESTRIE**

Les membres du conseil ne désirent pas donner suite à cette demande.

**ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR**

201412-227

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la proposition de Mégaburo pour la location-achat d'un photocopieur Canon ImageRUNNER ADVANCE C5235A au coût de 190,94 \$ par mois pour une période de 60 mois.

QUE le maire, Pierre Therrien ou le conseiller, Adrien Gagnon (en l'absence du maire) et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme soient autorisés tous les documents nécessaires à cet effet.

Adoptée

**VOIRIE**

Monsieur Dany Guillemette, employé en voirie, informe les membres du conseil qu'il y a eu du vandalisme dans plusieurs rangs. On dénombre au moins huit boîtes aux lettres d'endommagées.

**BRIS OU DÉGÂT LORS DE LOCATION DE SALLE**

201412-228

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien informe la population et les organismes que dorénavant lorsqu'il y aura une location de salle, ils devront signer un formulaire et seront responsables des bris ou dégâts occasionnés lors de la location. Le coût pour la réparation incluant la main d'oeuvre sera facturé.

L'information sera transmise dans le prochain journal Tou-cha-tou.

Adoptée

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

201412-229

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
.....



Pierre Therrien, maire